

Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2009 de l'association Dyspraxioi ?



Personnes présentes : Amicella Capuzzi, Florence Coupiac, Monique Dubuis, Viviane Rutishauser, Françoise Cantin, Mme et M Gaillard, Françoise Santarelli, Martine Heger, Anne Vandeventer Faltin, Valérie Von der Mühl, Françoise Cugni, ainsi que tous les membres du comité.

Personnes excusées : Famille Barraud, Fabio Quero, Fabienne Altieri, Famille Dos Santos, Famille Waeber Rast, Mme Volery, Mme Aenishaenslin.

1. **Accueil** : Corinne Masson Friedli, présidente, ouvre l'assemblée Elle remercie Viviane Méssiaux de nous mettre à disposition les locaux du SERIC à Morges. Ce lieu nous permet de nous situer dans un centre géographique pour l'ensemble de nos membres (nous sommes actuellement représentés dans tous les cantons de la Suisse romande).

2. **Approbation du procès-verbal de l'AG du 5 mars 2008** : il est accepté à l'unanimité.

3. **Rapport d'activités pour l'année 08** :

Les conférences :

La tendance se confirme, ce sont plutôt les professionnels qui sont demandeurs de conférences. Il y a une nette prise de conscience depuis deux ans de la part des enseignants et des professionnels de la santé (logopédistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, etc).

Une conférence a été présentée, ce printemps, auprès des maîtresses de rythmique de Suisse romande, trente personnes étaient présentes. Une autre conférence a été donnée, cet automne, lors de la journée pédagogique de l'association SARL (qui réunit essentiellement des logopédistes mais aussi d'autres professionnels), avec en première partie le professeur Deonna. Nonante personnes étaient présentes.

Les conférences reçues par des personnes venant de toute la Suisse romande, comme cela a été le cas cette année, permettent une diffusion bien plus large.

Au cours des 4 années d'existence de notre association, environ 480 personnes ont été touchées directement par cette présentation à travers une quinzaine de conférences.

Depuis cette année, la présentation est proposée sur power point.

Autres activités du comité :

Le comité s'est réuni à 6 reprises cette année.

Comme expliqué dans notre newsletter (la 1^{ère}), nous avons beaucoup d'aspects administratifs à régler pour obtenir une cohésion nécessaire en raison



de l'extension de notre association (gestion du fichier, changement d'adresse, logo pour les courriers, dossier d'admission, lettre réception des démissions, etc). Nous avons aussi réimprimé 1000 présentatifs et 200 dossiers sont en cours d'impression.

Il y a environ 5 familles par mois qui nous contactent par mail pour des demandes de renseignements et/ou d'admission à notre association, leur enfant venant d'être diagnostiqué. Avec en plus les demandes des professionnels, notre boîte e-mail est bien utilisée.

Nous avons organisé une sortie acrobranche à Divonne (F) pour les enfants dyspraxiques de notre association, le 11 octobre 2008. Nous avons peur du niveau de difficulté de l'activité mais les enfants se sont surpassés dans un encadrement très professionnel, des photos seront disponibles tout prochainement sur notre site.

Nous avons commencé les envois de nos questionnaires et les réponses arrivent tout doucement, nous les mettrons en ligne sur le site.

Nous sommes aussi sollicités par des étudiants pour des mémoires ou toutes sortes de recherches. Nous avons rencontré par exemple une art-thérapeute qui a fait son mémoire sur les enfants dyspraxiques.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes :

Cotisations :

En 2008, 15 membres sont venus nous rejoindre. Nous avons eu une seule démission, mais 15 membres n'ont pas encore payé leur cotisation 2008 (la plupart des professionnels). Nous attendons les paiements des rappels pour faire le point au mois de mai.

Notre association compte pour l'heure 58 familles.

Comptes :

Catherine Neumann nous présente les comptes, Susanne étant absente pour des raisons professionnelles.

Recettes :

Cotisations entrées : CHF 1'750.- (2007 : CHF 2'150.-)

Dons : CHF 4'525.- (2007 : 1'000.-)

Recettes des conférences : CHF 450.- (2007 : CHF 300.-)

Vente des dossiers : CHF 220.- (2007 : CHF 20.-)

Charges :

Journée plein-air : CHF 185.80

Frais de l'assemblée générale : CHF 411.80 (+conférence)

Frais internet : CHF 212.-

Divers : CHF 392.50

Tout ceci dégage un bénéfice de : CHF 5'751.25 (2007 : CHF 1'555.50)

Fonds propres au 31 décembre 2008 : CHF 11'570.45

Rapport des vérificateurs des comptes :



Les vérificateurs, Mme Rutishauer et M. Quero (qui malade s'est déplacé pour vérifier les comptes), ont contrôlé les comptes. Mme Rutishauer nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la caissière.

5. Nomination et démission des membres du comité :

Malheureusement, Susanne Barraud se retire définitivement du comité pour des raisons familiales et professionnelles. Nous le regrettons car c'est elle qui a donné l'impulsion à cette association qui ne serait jamais née sans son enthousiasme à défendre la cause des enfants dyspraxiques. Nous la remercions chaleureusement et nous sommes contents qu'elle reste toujours pour nous soutenir, comme membre de l'association.

Le comité se représente dans son intégralité, soit : Sylvie Dubuis, Rachel Gaille, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli, Laurent Cantin et Didier Bornand. Le comité est réélu dans son ensemble.

Catherine Neumann accepte de reprendre le poste de caissière et Corinne Masson Friedli continue sa tâche à la présidence.

Mme Von der Mühl a émis le désir de nous rejoindre, aucune autre personne dans l'assemblée ne désire se présenter. Mme Von der Mühl est élue par acclamation dans notre comité.

6. Nomination des vérificateurs des comptes :

Pour cette année, nous reconduisons les mêmes vérificateurs des comptes soit : Mme Rutishauer et M. Quero, reste nommé comme suppléant M. Fournier.

7. Projets pour l'année 2009 :

- Les conférences : Cette année, une conférence dans les écoles d'Orbe a déjà été donné auprès du CIN et CYPI, ainsi qu'une présentation au Lion's club de Morges. Une conférence est déjà prévue dans une école spécialisée de Chavannes-sur-Renens et une autre pour une soirée de parents d'élèves de la Glâne. Trois demandes de formation sont en cours une à la BEJUNE pour les maîtresses de rythmique en formation, une pour les logopédistes du canton de Neuchâtel et une pour les enseignants secondaires de l'établissement d'Orbe.

- Notre site : La construction du site dépendait de plusieurs personnes bénévoles, donc la conception a été longue.

Serge Honthaas qui a été le concepteur de ce site va passer la main à Pascal Neumann (l'auteur de tous nos dessins) qui va poursuivre son élaboration avec l'aide de tous les membres du comité. Une stagiaire en ergothérapie, Caroline Donnet, a choisi comme thématique pour son dossier de stage d'élaborer une page de notre site sur les difficultés des enfants dyspraxiques en lecture, écriture et mathématiques et les aides pouvant être proposées.



- Nous désirons vous envoyer au moins 3 newsletters dans l'année pour vous tenir au courant de l'avancée du travail du comité et/ou pour vous communiquer des nouveautés.
- Nous souhaitons également continuer l'information sur la dyspraxie par des envois réguliers de notre présentatif aux médecins, thérapeutes, etc.
- Nous désirons proposer deux sorties par année, une pour les enfants uniquement, **agendée au 16 mai, et un week-end pour les familles, le 3 et 4 octobre 2009.**
- Nous allons également mettre sur pied des soirées rencontre-partage.

8. Fixation des cotisations 2009 :

Nous rappelons que les personnes qui n'ont pas payées les cotisations de l'année précédente et la cotisation de l'année en cours au plus tard à la fin du troisième mois suivant les appels de cotisations sont considérées comme démissionnaires. Nous referons le point début mai !

Nous proposons pour cette année de garder les cotisations à 50.- par famille par année.

9. Divers et propositions individuelles :

(Malheureusement le nom des personnes intervenantes n'a pas été noté au procès-verbal. Pour ne pas commettre d'impair, nous ne citerons donc pas les personnes ou entre parenthèse pour certaines. Nous nous en excusons mille fois. Si vous vous reconnaissez envoyer nous un mail et nous ferons toutes les corrections lors de l'acceptation du p.v. de l'année prochaine).

- Mme Capuzzi (?) aimerait créer un groupe de réflexion sur les troubles visuo-spatiaux plutôt destiné aux professionnels (ergothérapeutes, spécialistes de la vision, etc). Nous sommes prêts à faire le relais pour passer l'information une fois que le projet prendra forme. Corinne Masson Friedli désire faire partie de ce groupe pour représenter l'association.

- Dans le cadre du 1^{er} colloque régional de rééducation pédiatrique, une conférence destinée aux professionnels du handicap aura lieu le mardi 12 mai dès 17h00 à l'auditoire de la maternité du CHUV à lausanne. Le thème en sera « Les troubles visuels centraux chez l'enfant handicapé moteur : évaluation et prise en charge ». Il y aura des intervenants du Québec et de France (ergothérapeutes et neurologues).

- Une question est posée sur la recherche de Marie-Laure Kaiser concernant les enfants dyspraxiques. Corinne Masson Friedli répond que le mémoire va être prochainement défendu et qu'elle sera invitée à l'entendre, à suivre.

- Une personne de l'assemblée souhaiterait créer une association de parents pour les enfants avec des besoins spéciaux, au niveau scolaire. Elle constate que la collaboration entre l'école, les familles et les professionnels est souvent lacunaire. Les parents doivent trop souvent être le moteur de ce partenariat et s'épuisent. Pourquoi pas une association pour soutenir les parents, serait-elle écoutée par l'école ?



- Les demandes d'interactions entre famille sont grandissantes, au sein de notre association. Nous devons réfléchir sur notre site, par exemple, pour proposer un blog avec un login (code d'entrée) ou tout autre moyen d'entrée en contact.
- La Dresse Roulet du CHUV désire faire une information sur les troubles des apprentissages au PPLS du canton, nous pourrions prendre contact avec elle pour voir dans quelle mesure nous pourrions collaborer.
- M. Gaillard souhaite que figure sur notre site des exemples de lettres que certains de nos membres auraient envoyés aux autorités scolaires, par exemple, pour constituer un modèle.
- Mme Dubuis se propose comme relais de notre association en Valais. Nous la remercions et nous entrerons en contact avec elle pour définir le rôle que pourrait avoir « un relais ». Elle témoigne de son engagement pour sa fille et des facilitations qu'elle a mise en place vis-à-vis de l'école par, notamment, un carnet d'échange très complet.

La séance est levée à 21h00

Cette assemblée est suivie d'une soirée rencontre-partage autour d'un buffet où différents thèmes sont abordés en fonction des sujets traités lors de l'assemblée. Cette soirée est forte en échanges et en émotions.

CMF

La cotisation 2009 est maintenue à Fr. 50.- par famille

**DYS
PRA'
QUOI?
NEWS**